



## LA FÔRET, OUTIL DE RECONSTRUCTION DES VALLÉES DEVASTÉES ?

*Suite aux élections municipales, les Communes forestières des Alpes-Maritimes ont organisé ce 20 octobre 2020, une assemblée générale afin de renouveler les membres de leur Conseil d'administration. Cette rencontre à Nice s'est déroulée dans un contexte particulier, 15 jours après le passage de la tempête Alex. Elle a fixé l'orientation de l'action des communes pour la forêt sur le mandat à venir.*

Malgré les circonstances actuelles, une trentaine d'élus s'est réunie en assemblée générale de l'association des Communes forestières des Alpes-Maritimes, ce mardi 20 octobre. Ce qui a permis d'élire les membres du Conseil d'Administration mais également de mettre en lumière le rôle de la forêt dans la reconstruction du paysage départemental.

A l'issue de cette assemblée générale, Martine BARENGO-FERRIER, Maire de La Bollène-Vésubie depuis 2014 et ancienne secrétaire de l'association, succède à Jacques Varrone à la présidence des Communes forestières des Alpes-Maritimes. Ce dernier a été unanimement salué pour son action ce dernier mandat, ayant fait le choix de se retirer après 42 années de mandature.

A la suite de son élection, Martine BARENGO-FERRIER, a exprimé sa volonté de poursuivre les actions menées, tout en amplifiant la valorisation et la mobilisation des bois dans le département. Maire d'une commune disposant de plus de 1300 ha de forêt communale, Martine BARENGO-FERRIER souhaite s'investir pleinement dans l'organisation de la filière bois.

A la suite des intempéries qui ont touché le département des Alpes-Maritimes, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes. Martine BARENGO-FERRIER a, par la suite, attiré l'attention des élus sur le rôle des forêts dans la reconstruction des vallées dévastées. C'est tant de projets qui se profilent avec pour acteur principal le bois valorisé en circuit court.

Ont été élus au sein du Conseil d'administration des Communes forestières des Alpes-Maritimes :

- Présidente : Martine BARENGO-FERRIER, Maire de la Bollène-Vésubie
- 1<sup>er</sup> Vice-président : David VARRONE, Maire d'Andon
- 2<sup>ème</sup> Vice-président : Jean-Paul DAVID, Maire de Guillaumes
- 3<sup>ème</sup> Vice-président : Marc BELVISI, Maire de Pierrefeu
- Trésorier : Jean THAON, Maire de Lantosque
- Trésorière adjointe : Mylène AGNELLI, Maire d'Isola
- Secrétaire : Jérôme BOUERI, Conseiller municipal de Breil-sur-Roya

Et les autres membres sont :

- Ivan MOTTET, Maire de Saint Martin Vésubie
- Michel CALMET, Maire de Lucéram
- Roger MARIA, Maire de Clans
- Jean-Claude LINCK, Maire de Roure
- Paul BURRO, Maire de Belvédère



- Laetitia LORÉ, Maire de Venanson
- Christian ESTROSI, Maire de Nice
- Antoine VÉRAN, Maire de Levens
- Julien JAMET, Adjoint au Maire de Carros
- Anthony SALOMONE, Maire d'Aiglun
- René TRASTOUR, Maire de Conségudes
- Claude CEPPI, Maire de Saint Auban
- Francis Moya, Maire de Rigaud

#### Communes forestières des Alpes-Maritimes

Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Il regroupe près de 500 collectivités adhérentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Voir le site internet

<http://www.ofme.org/communes-forestieres>

#### **Contact :**

Nice Leader Bâtiment Ariane, 27 boulevard Paul Montel, 06200 NICE

[adm.cofor06@gmail.com](mailto:adm.cofor06@gmail.com) / 04 97 18 69 19